



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE

Accompagner les 1000 1ers jours de l'enfant
dans le secteur de la lutte contre les
exclusions

Mallette à outils numérique

Novembre 2025

Sommaire

p. 3	INTRODUCTION
p. 5	MÉTHODOLOGIE ET STRUCTURATION DE L'OUTIL
p. 6	FICHE 1 - LES ETAPES CLÉS DE LA SANTÉ PÉRINATALE
p. 12	FICHE 2 - SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
p. 13	Langage
p. 14	Simulation de l'enfant par le jeu
p. 18	Prévention et mésusage des écrans
p. 19	Environnement et prévention des accidents domestiques
p. 20	Alimentation
p. 22	FICHE 3 - SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET THÉORIE DE L'ATTACHEMENT
p. 25	FICHE 4 - VIOLENCES EDUCATIVES ORDINAIRES, DROITS DE L'ENFANT ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES
p. 29	FICHE 5 - PRÉVENTION EN SANTÉ SEXUELLE DES PARENTS
p. 31	FICHE 6 - SANTÉ MENTALE DES PARENTS
p. 37	FICHE 7 - MOBILISATION DES FAMILLES ET POSTURE PROFESSIONNELLE
p. 39	REMERCIEMENTS

Introduction

Ces dernières années, le nombre de femmes et enfants sans domicile a augmenté de manière massive en France. Selon le rapport « [Femmes sans abri, la face cachée de la rue](#) », publié en octobre 2024 par la Délégation aux droits des femmes du sénat, le **nombre de femmes sans domicile a doublé en 10 ans**. Elles seraient aujourd'hui 120 000, ce qui représenterait environ **40% des personnes sans domicile**. Cette problématique est d'autant plus prégnante en Ile-de-France où la saturation du parc d'hébergement face à l'augmentation de personnes sans domicile a eu pour conséquence l'augmentation des personnes les plus vulnérables à la rue tels que les femmes enceintes et les enfants en bas âge. D'après la [septième édition du Baromètre de l'Unicef et de la Fédération des Acteurs de la Solidarité](#), à la veille de la rentrée scolaire 2025, au moins **924 enfants**, dont 286 de moins de 3 ans, sont restés sans solution d'hébergement après un appel au 115 en région Ile-de-France. L'augmentation du nombre de femmes enceintes et de nourrissons sans-abris est sans appel : entre 2010 et 2019, ce chiffre est passé de 5,8 ‰ à 22,8 ‰[1].

En parallèle les femmes et nourrissons sont de plus en plus nombreux dans les structures d'hébergement. D'après les chiffres du réseau Solipam, qui coordonne le parcours de santé des femmes enceintes en situation de grande précarité sur la région Ile-de-France, **30 % des femmes sans domicile** connaissent des **complications médicales durant la grossesse** et la même proportion présente des **troubles dépressifs**. L'instabilité résidentielle s'accompagne également d'une errance dans les soins et de difficultés d'inscription à la maternité pour ces femmes. La situation de vie précaire de ces familles a également des impacts sur le développement des enfants et leur état de santé physique et psychique.

Dans ce contexte, l'accompagnement des femmes en situation de périnatalité et de leurs enfants, peut être compliqué pour les professionnel·les des structures du secteur AHI et médico-sociales de soin résidentiel n'étant pas formé·es à ces sujets. Afin d'améliorer le suivi et l'accompagnement de ces publics, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France s'est emparée de ce sujet en 2023 en organisant une [Table Ronde « Santé Périnatale et accompagnement des femmes enceintes en situation de précarité »](#). A la suite de cette table ronde une première [Fiche ressources périnatalité et précarité](#) avait été élaborée à destination des professionnel·les du réseau de la FAS Ile-de-France.

[1] Rapport de surveillance de la santé périnatale 2022, Santé publique France

En parallèle de ces travaux, une **politique publique nationale interministérielle sur les 1000 Premiers Jours** a été lancée en 2021 à la suite de la publication du rapport « Les 1000 Premiers Jours là où tout commence » par une commission présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik. Ce rapport a souligné l'importance cruciale des 1000 Premiers jours de l'enfance (considérés ici dans son acceptation large comme la période allant de la grossesse aux 2 ans de l'enfant[1]) où commence le développement physique et psychique de l'enfant. Il y est notamment souligné que les premières expériences de vie de l'enfant et leur environnement sont déterminantes dans le développement et sa santé à l'âge adulte. Face à ces constats, la politique nationale des 1000 Premiers a notamment défini comme axe prioritaire la mise à disposition « des parents et futurs parents des informations simples, accessibles et fiables » avec la **création du site 1000-premiers-jours.fr**, de l'application mobile des 1 000 premiers jours, ainsi qu'à un Livret de nos 1000 premiers jours. Si l'on doit souligner la richesse et la clarté d'information de ces contenus, il convient de noter que ces derniers n'ont pas été pensés pour un public en situation de précarité mais pour tout parent désireux d'en savoir plus sur les 1000 Premiers Jours de son enfant. Certaines situations décrites et recommandations peuvent paraître parfois en décalage avec la réalité des personnes vivant dans un habitat précaire. Aussi la densité d'information ainsi que l'absence de traduction rendent son usage difficile à un public allophone, qui constitue une part importante du public accompagné par les professionnel·le·s du secteur AHI.

Dans ce contexte, les objectifs du présent document sont les suivants :

- **Vulgariser et adapter des recommandations scientifiques autour des 1000 Premiers Jours à un public en situation de précarité ;**
- **Le partage d'acteurs clés dans l'accompagnement des femmes et enfants ;**
- **La mise à disposition d'outils pour les professionnel·le·s et les familles.**

[1] Rapport Les 1000 Premiers Jours de l'enfance – Là où tout commence, p 12

Méthodologie et structuration de l'outil

Pour piloter et définir les grands axes de la mallette à outils, un **groupe de travail 1000 Premiers Jours de l'enfance** a été créé en février 2025. Ce groupe de travail a réuni des professionnel·le·s du secteur Accompagnement Hébergement Insertion (AHI) et des structures médico-sociales de soin résidentiel ainsi que des professionnel·le·s des questions de parentalité sur l'accompagnement des 1000 premiers jours de l'enfant. Il s'est réuni à trois reprises entre mars et juillet 2025.

Les échanges des séances ont permis d'identifier les **besoins des professionnel·le·s dans l'accompagnement des femmes et enfants**, les **acteur·rice·s clés en périnatalité** et une **liste d'outils** à destination des professionnel·le·s et des familles. Pour approfondir les fiches thématiques, 6 entretiens ont été conduits avec des professionnel·le·s et structures travaillant sur les sujets de parentalité et périnatalité.

Structuration de l'outil :

L'outil se structure autour de **7 fiches thématiques** :

- Les étapes clés de la santé périnatale ;
- Santé et développement de l'enfant ;
- Soutien à la Parentalité ;
- Violences éducatives ordinaires, droits de l'Enfant et violences intrafamiliales ;
- Prévention Santé Sexuelle pour les parents ;
- Santé Mentale ;
- Mobilisation des familles et Posture Professionnelle.



Fiche 1- Les étapes clés de la santé périnatale

Eléments de contexte :

Au sens épidémiologique, la **périnatalité** fait référence à la période allant de la 22ème semaine d'aménorrhée au 7 jours de l'enfant. Ici nous nous intéressons à son sens plus large et plus global couvrant les quelques semaines et mois avant et après la naissance, incluant ainsi la grossesse, l'accouchement, l'accueil du nouveau-né, le début de l'allaitement et les premiers jours et mois du bébé. La **santé périnatale** elle, s'intéresse à l'état de santé de la femme enceinte, du fœtus et du nouveau-né au cours de la période allant de la grossesse au post partum.

La **réduction de la mortalité infantile**, qui connaît aujourd'hui une hausse préoccupante, passe en grande partie par une **meilleure prise en charge de la santé périnatale** des femmes en grande précarité. Les professionnel·le·s du social jouent un rôle clé de relais dans le suivi médical des femmes accompagnées, en veillant au respect des étapes essentielles et, si nécessaire, en les orientant vers des professionnel·le·s de santé compétent·e·s. Dès lors il est important de connaître les différentes étapes du **parcours de grossesse** ainsi que les acteurs clés vers lesquels orienter les femmes en cas de besoin ou d'absence de suivi. A titre d'exemple, lorsqu'une femme enceinte n'a pas consulté de sage-femme ou de médecin depuis plus d'un mois, cela constitue un signal d'alerte : le rôle du ou de la travailleur·se sociale peut alors être d'encourager la reprise d'un rendez-vous ou d'accompagner la personne dans ses démarches.

Acteur·rice·s phares pour l'orientation :

Tout au long de la grossesse et pendant les premiers mois de l'enfant, les professionnel·le·s de santé référent·e·s sont des ressources précieuses dans l'accompagnement des parents et des enfants. Si certain·e·s professionnel·le·s de santé peuvent être consulté·e·s dans des structures spécialisées comme les **Centre de Protection Maternelle et Infantiles** (PMI - cf. page suivante) les professionnel·le·s libéraux·ales ont également un rôle important. Ainsi, le/la **médecin·e traitant·e** continue à jouer un rôle pivot durant la grossesse et après la naissance, de même pour les spécialistes suivant la personne (psychiatres, etc.). Des **sages-femmes** peuvent également recevoir les personnes dans leur exercice libéral.

Les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Ce sont des **services de santé publique** gérés par les départements. Ils ont été créés en 1945 afin de réduire le taux de mortalité maternelle et infantile. Ce sont des lieux **gratuits, non sectorisés, ouverts à tous·tes** (avec ou sans couverture médicale) et qui accueillent parents et enfants de moins de 6 ans. Il est possible d'y faire **suivre sa grossesse** mais aussi de bénéficier de **consultations postnatales**, d'y effectuer le suivi médical du bébé et de participer à des ateliers en groupe. Le Centre PMI joue un rôle important pour épauler les parents dans l'accueil de leurs enfants. C'est un **lieu ressource** où ces derniers peuvent poser leurs interrogations aux professionnel·les présentes ou échanger avec d'autres parents dans le cadre de discussions de groupe. Il est également possible d'accéder à un·e interprète.

➡ Pour connaître les centres PMI franciliens les plus proches, consultez [Service- Public.fr](http://Service-Public.fr)

SOLIPAM

Il s'agit d'un **réseau régional de coordination médico-sociale périnatal**, financé par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France. Il est à destination des femmes enceintes ou venant d'accoucher et leurs enfants, jusqu'à leur 3 mois, en grande précarité. Le réseau a entre autres comme mission de sensibiliser les professionnel·le·s médicaux·ales, sociaux·les et institutionnel·le·s aux spécificités médico-psycho-sociales des femmes enceintes en situation de grande précarité, notamment aux complexités et à la singularité de chacune. SOLIPAM organise aussi des **temps de formation** à destination des professionnel·le·s sur les questions de périnatalité. Le réseau développe des **outils** à leur destination comme des fiches d'amélioration de pratiques, des annuaires de ressources, etc. SOLIPAM peut aussi venir en aide aux professionnel·le·s et personnes dans leurs prises en charge, notamment à travers son **numéro vert**. Enfin, le réseau tente d'organiser le décroisement entre les professionnel·le·s et les institutions des champs sanitaire et social ainsi qu'organiser des analyses et des partages de pratiques.

➡ Le numéro du réseau SOLIPAM est un numéro gratuit, accessible du lundi au vendredi de 9h à 17h : **0 801 801 081**

➡ [En savoir plus](#)

Le Centre de protection maternelle Cité (CPM Cité)

Le CPM Cité est un centre dédié aux **femmes enceintes en situation de rue** et/ou dont l'hébergement n'est pas stabilisé que leurs droits soient ouverts ou non. Les équipes suivent la grossesse des femmes jusqu'à la 32ème semaine en réalisant des échographies, des bilans sanguins et en proposant des consultations avec un.e sage-femme. Les équipes ont pour but de **sécuriser le parcours des femmes** en les inscrivant en maternité et en assurant le relais avec les PMI. Un accompagnement social y est aussi proposé, en partant des besoins des femmes, un accompagnement global peut être mis en place, notamment concernant l'ouverture de droits, les demandes de domiciliation, etc. Les soins et l'accompagnement social y sont dispensés gratuitement.

Les femmes enceintes peuvent être adresser au CPM jusqu'à 28 semaines d'aménorhees (SA).

Afin d'obtenir un suivi il est demandé aux professionnels de **contacter dans un premier temps les secrétaire** afin d'organiser la prise en charge.

Il n'est pas pertinent d'orienter les patientes sans avoir au préalable contacter le secrétariat: 01.71.28.13.30

➡ Adresse : 1 parvis de Notre Dame (Hôtel Dieu) - 75004 Paris - 6ième étage, galerie A1

Le dispositif d'Hebergement et de Soins Résidentiels (HSR) Confluence

Le HSR Confluence est un **dispositif de soins résidentiels périnataux** à destination des femmes et de leurs nourrissons en situation de grande précarité et ayant une pathologie. Le dispositif propose également un accompagnement social. C'est un dispositif qui tente d'apporter une réponse adaptée et graduée aux problématiques médicales, psychologiques et sociales des personnes enceintes ou sortantes de maternité. Le dispositif est constitué de places en LHSS, CHU, ACT et ACT hors les murs. Les places en CHU sont destinées à accueillir les conjoint·e-s ou fratrie ou à assurer une transition lorsque la mère et/ou son nourrisson n'ont plus besoin de soins. Il peut fournir un **accueil sécurisé lié à des soins résidentiels**, une réponse aux besoins primaires des mères et de leurs nourrissons, organiser une **prise en charge** et un **suivi sanitaire**, accompagner les femmes dans une **démarche de stabilisation** (administrative et juridique), **assurer l'accès aux droits**. Le dispositif cherche aussi à mobiliser les femmes dans des dynamiques de projet de vie et de parcours d'insertion, de favoriser au mieux l'établissement de liens mères-enfants et d'accompagner les femmes dans la recherche d'une solution d'hébergement stable.

➡ [En savoir plus](#)

➡ [Dossier d'admission](#) et contact : confluence@aurore.asso.fr

Dispositif d'Accès aux Soins Ambulatoires

Le DAPSA est un réseau qui a pour mission de **favoriser l'accès et la continuité des soins pour les familles en situation complexe**, de la période prénatale jusqu'aux 3 ans de l'enfant. Le réseau intervient en appui et à la demande des professionnel·le·s afin de les aider à mettre en place un travail concerté. Les équipes mobiles de ce dispositif interviennent, de manière **non sectorisée**, lorsqu'un ou plusieurs membres de la famille présentent des besoins qui ne sont pas couverts en termes d'accès aux soins du fait d'une situation complexe (addictions, troubles psychiques et/ou somatiques, troubles relationnels, etc.). Les équipes mobiles ont pour mission d'évaluer les besoins, de soutenir les adultes dans leurs fonctions parentales, soutenir l'enfant dans son développement, soutenir l'établissement des liens parents-enfants, d'accompagner vers la mise en place d'un projet de soin et d'accompagnement et de prévenir et contenir l'émergence de troubles dans des contextes de crise pour les familles

➡ [En savoir plus](#)

Pour plus d'acteur·ices clés :

Pour connaître d'autres acteur·rice·s, vous pouvez consulter la [Fiche de présentation de ressources sur la question de la santé périnatale et de l'accompagnement des femmes enceintes](#) établie en 2024 par la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France.

Elle présente une liste plus complète des acteur·rice·s phares pouvant prendre en charge les femmes enceintes ou venant d'accoucher en situation de précarité, ainsi qu'une liste de ressources à destination des professionnel·le·s, comme les lieux de formations.

Recommandations 1000 Premiers Jours :

Le **site national des 1000 Premiers Jours** dispose d'une catégorie « [Être accompagné](#) » listant les acteur·ices et les services à destination des parents durant la période de la périnatalité. Vous y trouverez toutes les étapes du suivi médical à réaliser, les soutiens à connaître ainsi que les aides et les droits des parents durant cette période.

➡ [Consulter les recommandations](#)

Ressources :

Dispositif d'Aide à l'inscription en maternité

Face aux difficultés d'accès aux maternités en Ile-de-France, liées à une forte tension sur les capacités d'accueil, une cellule d'aide à l'inscription en maternité et au suivi de grossesse a été mise en place par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France, le **dispositif AIMA** (Aide à l'Inscription en Maternité). Celle-ci permet à la femme ou aux professionnel·le·s qui la suivent de rechercher un suivi de grossesse ou une inscription dans une maternité adaptée à sa situation.

➡ [En savoir plus](#)

Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité Franciliens (ex – réseaux de périnatalité)

Le territoire francilien compte **sept réseaux de santé en périnatalité**. Ils ont pour mission de **favoriser l'accès aux soins**, la **coordination des acteur·rice·s de soins** entre elleux, la **continuité et l'interdisciplinarité de la prise en charge** des mères et nouveau-né·e·s. Les réseaux proposent, entre autres, de l'accompagnement aux parcours de soins, de la promotion de la lisibilité de l'offre de soins, du soutien dans la recherche de lieu d'accouchement adapté, d'optimiser la prise en charge en créant un lien entre la médecine de ville, la PMI, l'hôpital, etc.

➡ [En savoir plus](#)

Flyer sur les étapes du parcours de grossesse

Ce flyer FALC réalisé par le Réseau Nef[1] synthétise les différentes **étapes du parcours de grossesse**. Il recense les consultations, examens, échographies et démarches administratives à effectuer durant la grossesse, mais aussi à l'accouchement et pendant la période de post partum. Certaines étapes sont également détaillées dans les documents et vidéos suivants :

- [L'entretien prénatal précoce et l'entretien postnatal précoce](#)
- [Dépistage de la trisomie 21](#)
- [Dépistage des maladies néonatales.](#)

➡ [Voir le flyer](#)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du [Réseau Nef](#)

[1] Le réseau NEF (Naitre dans l'Est Francilien) est un dispositif spécifique régional en périnatalité intervenant sur le 93 et le nord du 77.

L'application NATA

L'application NATA est une **application mobile d'aide au suivi de grossesse** développée par le Samusocial de Paris avec, au départ, un soutien de l'ARS Ile-de-France. L'application a été coconstruite avec des femmes enceintes, grâce à la réalisation d'entretiens avec des femmes en accueil de jour et à l'hôtel. L'application est **gratuite**, accessible en **6 langues** (français, anglais, arabe, roumain, pachto et dari) et disponible hors ligne (sauf téléchargement et localisation). L'application souhaite ainsi faciliter le suivi des femmes en situation de précarité pendant leur grossesse, en centralisant sur leur téléphone l'ensemble des ressources et contacts utiles. L'application affiche notamment le numéro vert de Solipam si la personne déclare être en situation de rue ou être sans couverture santé. Il est également possible d'appeler le numéro 15 ainsi que le 3919 (numéro national de référence pour les violences sexistes et sexuelles) directement depuis l'application et d'être orienté vers les urgences les plus proches.

➡ [Télécharger l'application](#)

Guide Je suis enceinte

Ce guide s'adresse aux femmes enceintes et plus particulièrement à celles qui rencontrent des difficultés, ainsi qu'à ceux qui les accompagnent (travailleur·se·s sociaux·les, médecins, proches, etc.). Ce guide recense et explique les **démarches essentielles à réaliser pendant sa grossesse**, en précisant à qui s'adresser et en donnant des numéros utiles. Le guide explique et recense aussi les différentes aides financières et matérielles, les aides au logement et solutions d'hébergement pouvant être sollicités. Des chapitres s'intéressent aussi à des publics spécifiques comme des étudiantes/lycéennes, des personnes victimes de violence, des mineures ainsi que des personnes ayant besoin d'un suivi médical particulier. Le guide fournit aussi des explications sur la couverture maladie, les droits médicaux, la protection de l'emploi, l'adoption et l'autorité parentale.

➡ [Consulter le guide](#)

SOS Allaitement

Ce **numéro vert** et **gratuit** depuis un téléphone fixe ou mobile, est accessible en soirée (19h à 22h) ainsi que le week-end (10h à 13h et 18h à 21h). Il permet de répondre aux questions des femmes allaitantes, de leur entourage, mais aussi des professionnels. Des écoutantes spécialement formées en allaitement sont à l'écoute pour informer, conseiller et, si nécessaire, orienter les familles ou les professionnels vers les ressources adaptées. Il s'agit d'un dispositif régional porté par les Dispositifs Spécifiques Régionaux en Périnatalité Franciliens (ex – réseaux de périnatalité).

➡ Appeler le 0 800 800 315

➡ [En savoir plus](#)



Fiche 2 - Santé et développement de l'enfant

Eléments de contexte :

L'environnement dans lequel s'inscrit un enfant qu'il soit écologique, social, matériel ou économique va venir impacter son **développement global**. La **prévention précoce des inégalités**, nécessite de reconnaître les inégalités sociales et leurs impacts sur la santé et le développement de l'enfant. C'est permettre à chaque parent, quelles que soient ses conditions de vie, de bénéficier d'un soutien adapté pour favoriser le développement, la santé et le bien-être de son enfant.

Dans cette fiche vous trouverez des ressources sur différents thèmes du développement de l'enfant :

- Le langage ;
- L'éveil par le jeu ;
- La prévention et les mésusages des écrans ;
- L'environnement et la prévention des accidents domestiques ;
- L'alimentation.

Recommandations 1000 Premiers Jours :

Si vous souhaitez développer d'autres sujets liés au développement des bébés, consulter la rubrique « [Découvrir son enfant](#) » du site des 1000 Premiers Jours.

Ressources :

Les **professionnel-le-s de santé** sont des ressources importantes dans le suivi du développement de l'enfant. Les visites régulières sont nécessaires, tant sur le plan somatique que pour suivre le bon développement de l'enfant, conseiller sur les bons gestes et les bonnes pratiques à adopter et suivre l'évolution de l'enfant.

Il est alors nécessaire que les personnes aient un lien avec un-e pédiatre, en médecine libérale ou en PMI (Cf. Fiche 1) et soient également en lien avec le/la médecin traitant-e.

Les vidéos d'Ensemble pour la Petite Enfance

La Fédération Ensemble pour la Petite Enfance propose 48 vidéos de deux minutes sur les étapes et éléments clés du développement de l'enfant qui explique leur rôle et importance, la série "Dis moi...!". C'est une ressource tant pour les professionnel-le-s que pour les parents.

Le langage

Le **développement langagier** constitue l'un des plus importants **facteurs d'inégalité chez les enfants**. Les troubles du langage et de la communication, peuvent être néanmoins rapidement et facilement améliorés lorsqu'ils sont pris en charge avec des outils adaptés. Pour en savoir plus sur le développement du langage chez le bébé, consulter la [recommandation 1000 Premiers Jours](#).

Allo ortho

Allo ortho est un **portail de prévention et de promotion de la santé** sur les **troubles de la communication et du langage**. Son objectif est de répondre aux interrogations quant à un recours à des soins en orthophonie. Pour cela, il met à disposition du grand public une information de qualité pour mieux comprendre les troubles et savoir si le recours à un·e orthophoniste s'impose. Vous y trouverez notamment [« Le dico des familles »](#), qui décrit dans un français facile à comprendre quelques concepts clés du développement de l'enfant (alimentation, santé, langage etc.) et donne des idées d'activités à faire avec des enfants.

➡ [En savoir plus](#)

1000 et Un Mots

1000 et Un mots est un **programme d'un an** qui vise à aider les enfants à **développer leur langage** et leur **curiosité à lire** entre leur naissance et leur 3 ans. Le programme est personnalisé et gratuit sous conditions de ressources. Les bénéficiaires du programme reçoivent des livres adaptés à l'âge de l'enfant, un suivi personnalisé avec une accompagnante en parentalité, des SMS avec des conseils, des jeux mais aussi des chansons pour éveiller le langage de manière ludique.

➡ [En savoir plus](#)

Bibliothèques et Médiathèques

Les bibliothèques et médiathèques jouent un rôle crucial dans la **diffusion d'une culture pour toutes et tous**. La consultation sur place et les événements proposés sont gratuits mais il est nécessaire de s'abonner pour emprunter des documents. L'adhésion est gratuite dans certaines bibliothèques. Les bibliothèques peuvent proposer des ateliers à destination des tous petits par le médium du livre. Pour toute information pratique, consultez la bibliothèque la plus proche.

➡ [Liste des bibliothèques Parisiennes](#)

➡ [Trouver une bibliothèque en Ile-de-France](#)

Vidéos Papoto 7 et 8

L'association Papoto a développé une série de vidéos à destination des parents sur plusieurs thématiques liées à la **parentalité** et au **développement de l'enfant**. Ces vidéos peuvent être utilisées lors d'ateliers avec des parents ou dans le cadre d'entretiens individuels, pour explorer un sujet précis ou dans l'objectif d'un cycle. Elles sont également **traduites en 5 langues** : Mandarin, Bambara, Turc, Arabe et Tamoul. Chaque vidéo est accompagnée de fiches didactiques pour aider les professionnels à enrichir leurs connaissances et à transmettre au mieux les informations aux parents. Les vidéos 7 et 8 traitent du « développement du langage » et d'« Aider son enfant à parler ».

▲ **Attention** : Le site Papoto est à destination des professionnel·le·s accompagnant des parents. Si vous voulez transmettre des vidéos directement à des familles accompagnées, transmettez les vidéos [Youtube](#).

Cinés bébé

Plusieurs cinémas proposent des **séances spécialement conçues pour les parents et leurs bébés**. Au programme : volume sonore diminué et lumière tamisée, table à langer, espaces aménagés pour les bébés et une atmosphère bienveillante pour parents et enfants. Vous pouvez notamment vous rendre :

- Aux séances [Ciné-Bébés Bienvenus](#) du Cinéma Le Trianon à Romainville qui propose également un programme [Jeune public / Tout-petits](#)
- Aux séances « [Baby Friendly](#) » des Cinémas CGR

➡ Pour trouver un cinéma proposant des séances ouvertes aux bébés près de votre structure, n'hésitez pas à regarder sur la [carte des cinémas bébé friendly](#) ou à vous renseigner auprès des cinémas proches.

Le jeu

Le jeu est essentiel au **développement global du bébé** : Il agit sur son développement affectif, moteur et sensoriel, cognitif, social et langagier. En explorant, manipulant et imitant, l'enfant développe sa motricité mais aussi sa curiosité, sa créativité et sa compréhension du monde et son estime de soi. Le jeu libre, sans consignes, favorise particulièrement ces apprentissages : c'est en jouant spontanément, à son rythme, que l'enfant grandit le mieux. Pour en savoir plus sur l'importance du jeu pour le développement et de l'enfant et mieux savoir comment encourager le jeu chez les tous petits consulter le site [Naître et Grandir](#).

Vous trouverez ci-dessous un ensemble de lieux franciliens gratuits à destination des bébés et de leur famille pour faciliter l'éveil et le développement par le jeu des tous-petits.

La cité des bébés

La cité des bébés est un lieu au cœur de la cité des sciences pensé pour les bébés (0-23 mois ou 36 mois si le bébé est porteur d'un handicap) et leur famille. C'est un **lieu ludique, écoresponsable et sans écrans**. Il comprend des espaces de jeux mais également des endroits pour allaiter et changer les bébés. L'espace est gratuit pour les tout-petits (0-23 mois) et leurs accompagnateur·rice·s qui sont en demande d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, en situation de handicap, réfugié·es ou demandeurs d'asile. [Plus d'informations sur les tarifs et gratuités.](#)

➡ Adresse : 30 Avenue Corentin Cariou, 75019 Paris

➡ [En savoir plus](#)

L'écolo-maison des 1000 premiers jours

Ce lieu, destiné aux familles avec des enfants de moins de 3 ans, offre une **diversité d'ateliers** : bien-être, cuisine anti-gaspi, jardinage bio partagé, éveil artistique et culturel, ainsi que des moments d'échanges entre parents. L'accueil est assuré par des professionnel·les de la petite enfance, attentif·ves aux besoins des enfants et de leurs familles.

➡ Adresse : 75 Rue Simone Veil, 77480 Bray-sur-Seine

➡ [En savoir plus](#)

Le maquis d'Emerveille

Le maquis d'Emerveille est un **jardin d'éveil** ouvert à l'occasion de séances dédiées au tout-public, selon un programme défini de vendredis et de samedis. Les tout-petits sont invités à explorer le jardin librement, accompagnés de leurs parents ou accompagnateur·ice·s. Le public est accueilli par deux artistes qui accompagneront à la découverte, à la rencontre, à son environnement et à l'émerveillement. L'entrée est gratuite mais sur réservation.

➡ Pour connaître le calendrier, rendez-vous sur la [page de la saison](#) ;

➡ Adresse : Face au 13 rue Norvins, 75018 Paris.

Le Jardin d'Emerveille

Le Jardin d'émerville est un **jardin artistique**, ouvert aux parents et à leurs enfants de moins de trois ans, pensé pour le bien-être des familles. Inspiré par les principes de la permaculture et du jardin libre, il offre aux tout-petits un cadre propice à l'éveil, à l'exploration et à l'expérimentation. Tout comme au maquis d'Emerveille, le public est accueilli par deux artistes, souvent musicien·ne·s, qui font découvrir le jardin.

- ➡ Pour connaître le calendrier, rendez-vous vous sur la [page de la saison](#)
- ➡ Adresse : Parc Forestier de la Poudrerie, allée Eugène Burlot, 93410 Vaujours
[En savoir plus](#)

Vox Family

Vox family est une association pour **l'éveil Musical** et la **musicothérapie** à destination des familles. Elle propose des ateliers d'éveil musical s'organisant dans les structures désireuses et qui s'adaptent en fonction de l'espace disponible et des infrastructures. L'association s'adapte à tous les publics notamment les familles ayant des besoins spécifiques ou étant en situation de grande précarité. La famille, les aidant·e·s, les référent·e·s affectif·ve·s et les soignant·e·s sont toujours inclus·e·s dans le moment musical partagé.

- ➡ Pour programmer une intervention, [contacter Vox family](#).

Chemins d'enfance

Chemins d'enfance est une association qui met en place des **ateliers éducatifs pour les enfants en hébergement d'urgence**. Les ateliers ont lieu chaque semaine sur le lieu de vie des enfants. L'association se sert du jeu comme d'un vecteur pédagogique et met également en place des ateliers autour de la gestion des émotions et des conflits.

- ➡ Pour programmer un atelier, [contacter Chemins Enfance](#)
- ➡ [En savoir plus](#)

La maison des petits

Lieu de jeu, d'échange et d'écoute, la maison des petits accueille les enfants de la naissance à 5 ans ainsi que leurs parents. Ce lieu situé dans l'espace culturel le 104 est gratuit et accessible sans réservation dans la limite des 30 places disponibles.

- ➡ [En savoir plus](#)
- ➡ Adresse : Lieu situé dans le 104, 5 rue Curial 75019 Paris

Le sel dans le café

L'association Le Sel dans le Café a pour mission principale de **lutter contre l'isolement** pendant la période du **post-partum**, de la naissance jusqu'aux trois ans de l'enfant. Elle propose également une carte collaborative permettant de localiser des lieux et événements destinés aux parents et enfants.

➡ [Consulter la carte collaborative](#)

Maisons des 1000 Premiers Jours

Ces deux **Maisons des 1000 premiers jours** ouvertes dans le 18ème et le 20ème arrondissement de Paris accueillent les familles dans un cadre convivial et bienveillant. Les futurs parents, les parents d'enfants de 0 à 2 ans et leurs proches peuvent y trouver un lieu pour rencontrer d'autres familles, découvrir des ressources dans son quartier ou se renseigner sur de nombreux sujets comme la parentalité, la santé, les modes de garde ou encore le développement de l'enfant. L'accès est libre et gratuit pour tous·tes.

Maison des 1000 Premiers Jour 18ème :

➡ Adresse : Rez-de-chaussée du Pôle santé Goutte d'Or, 16 rue Cavé, 75018 Paris

➡ [En savoir plus](#)

Maison des 1000 Premiers Jours 20ème :

➡ Adresse : 9 passage des Tourelles, 75020 Paris

➡ [En savoir plus](#)

Pour plus de lieux :

Si vous souhaitez connaître d'autres lieux accueillants des enfants dès le plus jeune âge, la cité des bébés a listé une série de **lieux amis** à Paris et en Ile de France.

➡ [Consulter la liste des lieux amis](#) de la Cité des Bébés.

Prévention et mésusage des écrans

Les enfants sont très **inégalement protégés** et accompagnés dans leur **découverte** et **exposition aux écrans** selon leur appartenance sociale. Un moyen d'empêcher la surexposition aux écrans est d'avoir systématiquement des jouets sur soi afin d'empêcher le recours systématique aux écrans lorsqu'il faut occuper l'enfant. Vous trouverez dans cette sous-partie des outils permettant d'aborder le sujet avec parents et enfants dans une approche bienveillante et non stigmatisante. Pour approfondir le sujet, consulter [la recommandation 1000 1ers Jours sur les écrans](#).

Balises 3-6-9-12

Ces balises sont des repères pensés par le psychiatre Serge Tisseron pour aider les parents et éducateurs à adopter une approche mesurée, consciente et progressive de l'usage des écrans. Selon l'âge de l'enfant, les besoins, les capacités cognitives et les risques associés aux écrans, sont différents, nécessitant alors des usages distincts et adaptés[MB1] des écrans. Les balises donnent les recommandations suivantes :

- **Avant 3 ans** : Pas d'écran (ou le moins possible), favoriser les interactions réelles ;
- **3 à 6 ans** : Limiter et partager l'usage des écrans avec l'enfant, toujours accompagner les écrans et privilégier le jeu créatif et imaginaire. ;
- **6 à 9 ans** : Continuer à accompagner les usages des écrans et initier aux usages d'Internet. Il est important de pouvoir dialoguer avec l'enfant sur ce qui est vu ou fait.
- **9 à 12 ans** : Donner accès à Internet avec des règles claires et contrôle. Fixer des limites de temps et d'horaires (pas la nuit). Encourager les usages créatifs et la liberté de parole.

Il est important de souligner que ces balises sont des recommandations et non des injonctions. Elles sont évidemment adaptables en fonction des situations de chacun·e mais permettent de donner un cadre de réflexion à l'usage des écrans des enfants.

➡ [En savoir plus](#)

➡ [Télécharger les affiches](#) (disponibles en 15 langues)

Ateliers Declic

La fondation de l'enfance et l'association e-Enfance/3018 ont conçu des ateliers pour guider les parents des moins de 6 ans dans leurs usages des écrans. Ces **ateliers ludiques** de 2 heures sont fondés sur l'intelligence collective et s'adressent principalement aux futurs comme aux jeunes parents ainsi qu'à toutes les personnes concernées.

➡ [En savoir plus](#)

Environnement et prévention des accidents domestiques

Les structures d'hébergement sont des lieux de vie qui n'ont **pas été pensés pour accueillir des enfants** et sont par conséquent **inadaptés à leurs besoins**. Dès lors, s'interroger sur la place de l'enfant au sein des structures nécessitent de revoir le bâti et les éléments en lien avec la question des risques domestiques, la prévention organisationnelle, et les grands besoins d'un enfant dans son espace de vie. Cela peut passer par des gestes simples comme mettre des barrières au niveau des escaliers ou disposer, lorsque l'espace le permet, de tapis ou de serviettes au sol pour permettre à l'enfant de développer sa motricité. Aussi l'insalubrité et le manque d'espaces, rend d'autant plus important la nécessité d'aborder la question des accidents domestiques avec les familles accueillies. A titre d'exemple, une bouilloire électrique peut représenter un risque de brûlure pour l'enfant qui peut tirer sur le fil électrique si ce dernier pend à sa hauteur. Aussi, il est plus compliqué dans un espace de petite taille de pouvoir rendre inaccessibles à l'enfant des éléments qui représenteraient un risque d'accident.

Livret "Notre environnement, notre bébé, sa santé", FES

Ce livret illustré et écrit dans un français simple revient sur les **habitudes à adopter** dès la grossesse pour aider les familles à **réduire la pollution atmosphérique** et ainsi réduire l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques. Il peut être utilisé comme un élément de médiation pour aborder le sujet avec les familles.

➡ [Consulter le livret](#)

La Maison géante

La maison géante est un **espace immersif** où les **adultes vivent à hauteur d'enfant** pour mieux comprendre les risques du quotidien. Mobilier surdimensionné, objets accessibles et mises en situation concrètes sensibilisent de façon ludique aux accidents domestiques. On y trouve par exemple des chaises immenses, une cuisinière dont le rebord de casserole dépasse et peut être saisi facilement. La Maison géante organise régulièrement des événements hors les murs. Pour savoir si un espace maison géante est disponible proche de votre structure, contactez la Maison géante.

➡ [En savoir plus](#)

Espace virtuel de prévention ludo-éducative

La fédération française de prévention des risques domestiques a développé un **espace virtuel** accessible en ligne permettant de se mettre à la place d'un enfant de 18 mois et ainsi voir quels sont les dangers auxquels l'enfant peut s'exposer.

➡ [Consulter l'outil La maison prévention](#)

Pour développer le sujet :

La Fédération des Acteurs de la Solidarité a publié un **Guide Accompagner les enfants et Familles au sein des structures d'hébergement et d'accompagnement vers le logement**. Ce guide donne des pistes pour mieux repérer les besoins des enfants et des familles, évaluer la réponse des établissements et dispositifs qui les accompagnent. Il présente également des projets menés dans différentes structures, pouvant servir de sources d'inspiration pour réfléchir à la place donnée aux enfants dans les structures. Un travail d'actualisation du guide est en cours.

Alimentation

L'alimentation fait partie des **composantes clés du développement de l'enfant**. Il peut être utile de rappeler aux personnes accompagnées que les consultations gratuites pour bébé en PMI peuvent être l'occasion d'aborder le sujet de l'alimentation si elles se sentent perdues à ce sujet. Le [site des 1000 Premiers Jours](#) a également une catégorie spécifiquement dédiée à ce sujet. Cela permet d'avoir des repères quant aux différentes étapes de l'alimentation de l'enfant en fonction de son âge. Aussi le temps dédié à l'alimentation est un moment qui peut permettre de développer le lien parents -enfants.

Programme Malin

Le programme malin est un **coup de pouce budgétaire** à destination de familles en situation de précarité. Il propose des bons de réduction (jusqu'à 244 €) pour des produits adaptés aux enfants, ainsi que des astuces principalement autour de l'alimentation mais également sur d'autres sujets de santé comme le sommeil, les écrans et l'activité physique. Pour y accéder il faut être enceinte ou avec un enfant de moins de 3 ans, résider en France métropolitaine et avoir un quotient familial inférieur à 850 euros.

➡ [En savoir plus](#)

Ateliers Toques en Stock

Toques en stock est une association engagée dans la lutte contre les inégalités de santé liées à l'alimentation. Elle est animée par des soignantes-cuisinières et intervient dans différents types de structures auprès des publics précaires dans toute l'Île-de-France : centres d'hébergement d'urgence, lieux d'accueil de jour, hôtels sociaux, etc. Elle met en place des « **ateliers santé** » qui abordent des thèmes variés liés à la nutrition : les graisses, les sucres (où ils se cachent, leurs effets), les vitamines, le sel, les légumineuses, le Nutri-Score... Les ateliers sont adaptés selon les demandes des partenaires et les spécificités du public touché (situation économique, habitudes alimentaires, etc.).

➡ [En savoir plus](#)

Ateliers « Petits Légumes en Action ! »

La Fondation de l'armée du salut propose des **ateliers nutrition** dans le cadre de son projet "**Petits Légumes en Action !**" sur plusieurs séances à destination des familles et coanimés par une nutritionniste. L'objectif est de promouvoir une alimentation saine pour les enfants tout en favorisant des pratiques durables et ludiques et en impliquant les familles au sein des ateliers. Tous les légumes sont bios et locaux. Dans le cadre du projet, des formations dédiées à la nutrition infantile et à l'accompagnement des familles sont également proposées aux travailleur·se·s sociaux·ales.

➡ Pour mettre en place un cycle d'ateliers, contacter raphael.esmerian@armeedusalut.fr

➡ [En savoir plus](#)

Outils Petite Enfance Action Contre la Faim

La mission France d'Action contre la Faim a rédigé un ensemble **d'outils à destination des femmes enceintes et des enfants**. Cette [fiche synthèse Alimentation Petite Enfance](#) rappelle les recommandations nutritionnelles des enfants de moins de 3 ans. Pour plus d'éléments concernant l'alimentation des mères, consultez la fiche [Conseils alimentaires pour la femme enceinte et allaitante](#).



Fiche 3 - Soutien à la Parentalité et théorie de l'attachement

Eléments de contexte :

La **théorie de l'attachement** est un concept de psychologie du développement qui décrit le lien affectif existant entre un enfant et ses figures d'attachement, généralement ses parents. Ce lien se construit au fil des interactions quotidiennes entre enfant et parents et a un rôle central dans le développement psychique et affectif de l'enfant. Ainsi répondre aux besoins primaires de l'enfant comme lui donner à manger, le prendre dans les bras lorsqu'il pleure ou encore lui rendre son sourire participent à créer ce lien d'attachement.

Recommandations

1000 Premiers Jours :

Pour en savoir plus sur ces notions, consultez la recommandation 1000 Premiers Jours [le lien d'attachement parents-enfant](#).

Pour se développer au mieux, l'enfant a besoin dès sa naissance de se **sentir en sécurité**, avec les adultes qui l'entourent. En se sentant considéré et aimé, l'enfant aura plus de facilités à développer ses capacités d'expression, à contrôler ses émotions, ou encore à développer sa confiance en lui.

Ressources :

L'association Papoto

L'association Papoto est née de la rencontre entre une journaliste spécialisée dans la vulgarisation scientifique sur la petite enfance et une psychologue animant des cafés de parents. Leur constat : beaucoup de connaissances scientifiques existent sur le développement du jeune enfant, mais elles restent inaccessibles aux familles les plus éloignées de l'information, notamment en situation de précarité. L'association a donc comme mission de **rendre accessibles à tous·te·s**, et en particulier aux parents en situation de vulnérabilité, des **savoirs scientifiques sur le développement de l'enfant et la parentalité**, afin de réduire les inégalités dès la petite enfance.

Papoto

La mise à disposition de l'information passe par :

- La production des **supports pédagogiques** (vidéos traduites en plusieurs langues, livrets, outils visuels) en accès libre ;
- L'organisation **d'ateliers pour les familles**, animés par des professionnel·le·s formé·e·s (éducateur·rices, psychologues, assistant·e·s sociale·s, etc.), où la posture non descendante et le dialogue sont centraux ;
- Une **approche territoriale dans des quartiers prioritaires** (QPV) : interventions dans les crèches, PMI, écoles maternelles, centres sociaux, hôtels sociaux, etc., pour toucher directement les familles ;
- Un **travail de "aller vers"**, y compris du porte-à-porte, pour mobiliser les familles les plus éloignées ;
- La mise en place de **formations aux professionnel·le·s** (travailleur·se·s sociaux·ales, personnel de santé, enseignants, etc.) pour leur donner des outils concrets sur le développement de l'enfant, l'accompagnement à la parentalité et la posture à adopter ;

Les vidéos Papoto peuvent être utilisées lors d'ateliers avec des parents ou dans le cadre d'entretiens individuels, pour explorer un sujet précis ou dans l'objectif d'un cycle. Elles sont également traduites **en 5 langues** : Mandarin, Bambara, Turc, Arabe et Tamoul. Chaque vidéo est accompagnée de fiches didactiques pour aider les professionnels à enrichir leurs connaissances et à transmettre au mieux les informations aux parents.

- Vidéo Papoto 1 : Les compétences du Nouveau-Né ;
- Vidéo Papoto 2 : L'Importance des expériences précoces ;
- Vidéo Papoto 3 : Le besoin de sécurité ;
- Vidéo Papoto 4 : Parler des émotions avec son enfant ;
- Vidéo Papoto 5 : Le jeu, essentiel pour le développement ;
- Vidéo Papoto 6 : Les colères chez le tout petit ;
- Vidéo Papoto 7 : Le développement du langage ;
- Vidéo papoto 8 : Aider son enfant à parler ;
- Vidéo Papoto 9 : Eduquer Sans violence Partie 1 ;
- Vidéo Papoto 10 : Eduquer sans violence Partie 2.

▲ Attention : Le [site Papoto](#) est à destination des professionnel·le·s accompagnant des parents. Si vous voulez transmettre des vidéos directement à des familles accompagnées, transmettez [les vidéos Youtube](#).

➡ [Contacter l'association pour mettre en place une formation.](#)

Guide de bonnes pratiques de soutien à la parentalité

Ce guide réalisé par la Fédération des acteurs de la solidarité s'adresse à toutes les personnes amenées à travailler auprès des familles, parents et enfants au sein de structures d'accueil et d'hébergement. Il vise à outiller les acteurs à travers une sélection de **bonnes pratiques professionnelles** et une **grille d'auto-évaluation** spécifique au soutien à la parentalité. Le repérage des bonnes pratiques s'appuie sur des expériences de terrain de 10 structures agissant dans le soutien à la parentalité. Les bonnes pratiques de ce guide concernent le projet d'établissement, la conduite du projet individualisé, l'accompagnement de situations spécifiques (enfant seul, issus de migration, etc.), la gestion des conflits et la communication au sein de l'équipe

➡ [Consulter le guide.](#)

Texte SOS Bébé

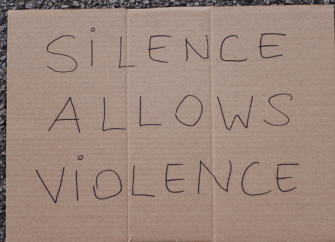
SOS bébé est une **ligne d'écoute confidentielle** et gratuite ainsi qu'un espace d'information lié aux questionnements sur la grossesse et parentalité qui s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. SOS bébé peut fournir de l'aide et des informations sur différents sujets comme la contraception, la grossesse, le handicap, les droits et les aides existantes, l'avortement, les fausses couches ainsi que le deuil périnatal.

➡ [En savoir plus](#)

Guide Accompagner les enfants et Familles au sein des structures d'hébergement et d'accompagnement vers le logement

Ce guide donne des pistes pour mieux repérer les besoins des enfants et des familles, évaluer la réponse des établissements et dispositifs qui les accompagnent. Il présente également des projets menés dans différentes structures, pouvant servir de sources d'inspiration pour réfléchir à la place donnée aux enfants dans les structures. Un travail d'actualisation du guide est en cours.

➡ [Consulter le guide](#)



Fiche 4 - Violences Educatives Ordinaires, droits de l'enfant et violences intrafamiliales

Eléments de contexte :

Les violences envers les enfants peuvent entraîner sur le court, moyen ou long terme des troubles pour le développement de l'enfant. (Ex : anxiété, agressivité, dépression, altération de sa confiance en lui) Chaque parent est garant de la sécurité et du respect des droits de son enfant. Pour mieux lutter contre les différents types de violence pouvant toucher les enfants, il est important de pouvoir les qualifier et de connaître les acteur·ices ressources si vous êtes témoin de violence.

Violences Educatives Ordinaires (VEO)

Les **violences éducatives ordinaires (VEO)** sont des violences physiques, verbales ou psychologiques à l'encontre d'un enfant. Un mot ou un geste brutal ou violent envers un enfant, sont des violences éducatives ordinaires. On dit qu'elles sont « éducatives » car elles sont utilisées sous prétexte d'éducation et « ordinaires » car elles sont communes, fréquentes, pratiquées dans tous les lieux et tous les milieux. Les VEO sont interdites par la loi du 10 juillet 2019, qui affirme que l'autorité parentale doit s'exercer sans violences physiques, ou psychologiques.

Association Stop Veo

Stop VEO – Enfance sans violences » est une association loi 1901, née en 2016 d'un groupe Facebook de parents souhaitant réfléchir ensemble à **l'éducation non violente** et aux **violences éducatives ordinaires (VEO)**. L'association compte aujourd'hui entre 250 et 350 adhérent·e·s réparti·e·s sur tout le territoire français.

La mission principale de Stop VEO est d'informer et de sensibiliser le grand public aux violences éducatives ordinaires, à leurs conséquences, et à la loi du 10 juillet 2019. L'association propose des ressources gratuites, accessibles en libre téléchargement sur leur site internet et dispense des formations afin de lutter contre la banalisation des VEO, notamment pour des pratiques encore banalisées (mise au coin, fessées, eau froide, etc). L'objectif de l'association n'est pas de prescrire une méthode éducative, mais de rappeler une limite essentielle : les règles posées aux enfants doivent toujours respecter leur intégrité physique et psychique. Chaque famille, chaque structure éducative est libre de ses pratiques, tant qu'elles s'inscrivent dans un cadre non violent et respectueux des droits de l'enfant.

➡ [Consulter les outils de l'association](#)

Violences Intrafamiliales

Les **violences intrafamiliales** désignent des actes de violence exercés au sein de la famille ou du foyer. Elles peuvent inclure des violences physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques, et peuvent être perpétrées par un conjoint, un parent, un enfant ou tout autre membre de la famille. Ces violences sont également punies par la loi qui se doit également de protéger les victimes comme en témoigne la loi du 18 mars 2024, visant à mieux protéger et accompagner les enfants victimes et covictimes de violences intrafamiliales.

Les **violences conjugales et intrafamiliales** ont de lourdes conséquences sur la santé physique et psychologique des victimes ainsi que sur le développement de l'enfant à naître. Elles provoquent souvent de la peur, de la tristesse, une perte d'estime de soi, un fort stress et un isolement social. Les victimes peuvent aussi subir des blessures physiques. Pendant la grossesse, ces violences doublent les risques d'accouchement prématuré et augmentent les faibles poids de naissance (2,5 fois plus faible que la moyenne)[1]. Elles exposent également l'enfant à un climat d'insécurité et de stress qui peut affecter durablement son développement et son bien-être. Il est important de signaler toute violence dont vous serez témoins qu'elle soit récente ou ancienne.

Les aides à votre disposition :

Les lignes en cas d'Urgence :

- ➔ Le 17 (Police Secours) ;
- ➔ Le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers) ;
- ➔ Le 112 (Numéro d'Urgence Européen)
- ➔ Le 114 (disponible par SMS ou en ligne pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre).

[1] Bryan DONOVAN et alii, « Intimate partner violence during pregnancy and the risk for adverse infant outcomes : a systematic review and meta-analysis », Journal international d'Obstétrique et de Gynécologie, vol. 123, 2016, pp. 1289-1299.

Le 119

Si vous êtes témoin d'une **situation de maltraitance envers un enfant** qu'il s'agisse de violences physiques, psychologiques, sexuelles, de négligences ou de mauvaises conditions d'éducation, au sein ou en dehors du cercle familial, appelez le Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger – « Allô enfant en danger » 119.

L'appel est gratuit, joignable 7j/7, 24h/24 et la confidentialité des appels est assurée.

Le 3919

Si vous êtes victime ou témoin de **violences conjugales** vous pouvez joindre le 3919.

Le 3919 Violences Femmes Info, est le numéro national de référence pour l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences (plus particulièrement conjugales). C'est un numéro gratuit et anonyme, accessible 24h/24, 7j/7.

Vous souhaitez signaler anonymement des violences ?

[Arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr)

Saisine auprès de la Défenseure des Droits

Vous estimez que les **droits d'un enfant ne sont pas respectés** ou qu'une situation met en cause son intérêt ? Vous pouvez saisir les services de la Défenseure des Droits. En France, le Défenseur des droits est l'organisation désignée pour veiller au respect des droits de l'enfant, qui sont reconnus par la loi et inscrits dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Il s'assure du respect de « l'intérêt supérieur de l'enfant », c'est-à-dire que l'intérêt de l'enfant soit considéré comme primordial et prioritaire sur tout autre. Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous estimez que les droits d'un enfant ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause son intérêt. Un enfant ou un adolescent peut contacter lui-même la Défenseure des Droits.

Si vous estimez qu'un enfant est en danger : Transmission d'une Information préoccupante

Une **information préoccupante (IP)** qualifie toute information transmise à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) pour alerter d'une situation inquiétante à propos d'un·e mineur·e pouvant laisser craindre que sa sécurité ou sa santé sont en danger ou risquent de l'être.

Elle peut être réalisée par toute personne proche de l'enfant qui a été témoin de violences, de comportements inhabituels ou auquel l'enfant a confié des propos inquiétants. L'IP doit être rédigée par écrit et transmise au CRIP du département de résidence de l'enfant. Cette information permet ainsi d'alerter les services de protection de l'enfance de la mise en danger potentielle ou avérée du mineur.

➡ [En savoir plus](#)



Fiche 5 - Prévention Santé Sexuelle des parents

Eléments de contexte :

La santé sexuelle désigne un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social lié à la sexualité. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle implique aussi la capacité de vivre une sexualité épanouie et sécurisée, libre de toute contrainte, discrimination ou violence.

Ressources :

Au delà des ressources présentées ici, les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI - cf. Fiche 1) peuvent également accompagner les personnes dans le domaine de la santé sexuelle. De même, il est possible de consulter un·e médecin traitant·e ou un·e sage-femme en libéral.

Les CeGIDD

Les CeGIDD sont les **Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic** des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles. Les CeGIDD ont également une mission de prévention des autres risques liés à la sexualité dans une approche globale de santé sexuelle, notamment par la prescription de contraception.

➡ [Consulter la carte des CeGIDD en Ile de France.](#)

Planning familial :

Mouvement féministe d'éducation populaire le planning familial permet chaque année à près de 40 000 personnes **d'accéder à de l'information fiable** sur la contraception, la sexualité et l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

➡ Appeler le 0 800 08 11 11 (Numéro vert, gratuit et dispositif anonyme)

➡ [Trouver le planning familial le plus proche.](#)

Tchat comment on s'aime

L'association En Avant Toute(s) a créé le site commentonsaime.fr, qui s'adresse aux **jeunes, aux femmes et aux personnes LGBTQIA+** qui se posent des questions sur leur couple, leur sexualité et/ou leur identité dans une démarche d'inclusivité. C'est un tchat anonyme, gratuit, sécurisé et bienveillant qui a été créé pour mettre en contact les personnes victimes de violences dans leurs relations avec des professionnelles qui écoutent, conseillent, et redirigent vers les structures spécialisées. Les écoutantes sont des personnes formées à l'écoute et à l'accueil des personnes qui se posent des questions sur leur couple et les violences qu'elles peuvent y vivre.

Attention : Ce dispositif n'est pas un dispositif d'urgence !

➡ [Consulter le tchat](#)



Fiche 6 - Santé Mentale des parents

Eléments de contexte :

La période de la grossesse et du post-partum est une période de grands changements, qui peuvent influencer sur la santé mentale de future-s et actuelle-s parents. Le suicide est la première cause de mortalité maternelle jusqu'à un an après l'accouchement soit 17% des morts maternelles. En France, on compte 1 suicide maternel toutes les trois semaines[1]. Les difficultés psychiques peuvent être aggravées par un trouble pré-existant ou liées à des troubles psychiques liés à la période de la grossesse et du post partum.

Pour les personnes vivant avec un trouble psychique

La grossesse est une période qui peut générer des questionnements pour les personnes vivant avec des troubles psychiques. Un questionnement important est celui de la poursuite ou non d'un traitement psychotrope pendant la grossesse. Il est conseillé de ne pas arrêter de soi-même un traitement et d'en parler à son/sa professionnel.le de santé référent.e. Si la parenthèse thérapeutique peut être proposée ce n'est pas la seule voie et il existe des traitements qui ne présentent pas de risque pour le fœtus. La décision doit faire l'objet d'une alliance thérapeutique avec un.e professionnel.le de santé. Les études ont montré une plus forte probabilité de suicide maternel chez les personnes qui rencontrent des troubles psychiques avant la grossesse et notamment des troubles du comportement alimentaire.

Les troubles psychiques durant la grossesse

Durant la grossesse, les changements hormonaux et la perspective de devenir parent peut engendrer des difficultés psychiques. Une décompensation peut apparaître pour les personnes vivant avec un trouble psychique mais le mal-être peut également se manifester sous la forme d'épisode dépressif caractérisé ou de trouble anxieux. 5 à 15% des personnes enceintes développent des troubles anxieux surtout au début ou à la fin de la grossesse. 10% des personnes enceintes vivent au moins un épisode dépressif pendant la grossesse.

[1] Etude Inserm et Santé Publique France « Les morts maternelles en France de 2016 à 2018 »

Les troubles psychiques du post-partum

La période du post-partum peut également déclencher des troubles de santé mentale comme la dépression post-partum ou la psychose puerpérale. La dépression post-partum est à distinguer du « baby blues ».

Le « **Baby Blues** » est un état de modification de l'humeur transitoire. Il concerne 50 à 80% des personnes ayant accouché et survient dans les tous premiers jours après l'accouchement, en général entre le 2ème et 5ème jour avec un pic au 3ème jour. Le baby blues est transitoire disparaît au bout de deux semaines. Les symptômes les plus courants sont : irritabilité, sautes d'humeur, troubles du sommeil, anxiété, inquiétude quant aux capacités maternelles, etc. Le « Baby Blues » est lié aux variations hormonales surgissant après la fin de la grossesse et aux changements importants représentés par le fait de donner naissance à un bébé. Si les symptômes persistent au-delà de deux semaines après l'accouchement, il est alors question de la dépression post-partum.

La **dépression post-partum** est un trouble grave de l'humeur. Elle concerne environ 16% des femmes deux mois après l'accouchement. Elle consiste en un épisode dépressif caractérisé qui nécessite une prise en charge médicale, psychiatrique notamment. La dépression post-partum peut naître à la suite d'un « baby blues » qui ne s'estompe pas, de troubles psychiques apparus pendant la grossesse, d'un trouble psychique préexistant, etc. Elle doit alerter tout d'abord pour la santé des personnes ayant accouché mais également car elle peut entraîner des difficultés dans la création du lien avec l'enfant et dans l'attachement. Les symptômes, non exhaustifs, peuvent être : l'impression de ne pas pouvoir s'occuper bien de son enfant, la crainte de faire mal, une grande anxiété, un découragement, une grande tristesse, un désintérêt pour les choses qui par le passé en avaient, etc.

La **psychose puerpérale** touche 1 à 2 femmes ayant accouché sur 1000. Il s'agit d'un état de confusion mentale avec syndromes délirants. Il s'agit d'une urgence psychiatrique. Elle touche principalement les personnes qui vivaient avec un trouble psychique avant l'accouchement.

Les lignes en cas d'urgence

En cas d'urgence somatique ou psychique :

➡ Le 15 (SAMU) ou le 18 (Pompiers) ;

➡ Le 112 (Numéro d'Urgence Européen)

➡ Le 114 (disponible par SMS ou en ligne pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre).

Le 31 14 :

En cas d'idées suicidaires, il est possible de contacter le **3114 - Numéro National de Prévention du Suicide**, accessible 24h/24 7j/7.

Où orienter en cas de détresse psychique :

En cas d'urgence

Outre les numéros cités plus haut, si la personne peut se déplacer, se rendre au **Service d'Accueil d'Urgence (SAU)** de l'hôpital le plus proche ou au **Centre d'Accueil de Crise en psychiatrie du territoire**, à Paris le **Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil (CPOA)**. Le CPoA, situé au sein de l'hôpital Sainte-Anne propose un accueil 24h/24 7j/7 et peut être contacté au 01 45 65 81 09.

➡ [Lien vers le site du CPOA](#)

Il est également important, dès les premiers signes pouvant évoquer une difficulté psychique de consulter les professionnel·le·s de santé :

- Le/la médecin généraliste de la personne ;
- Un·e sage-femme ;
- Un·e psychiatre en libéral ;
- Le Centre Médico-Psychologique.

Il est également possible de demander un soutien psychologique à un·e psychologue en libéral ou à l'hôpital. Le dispositif « [Mon Parcours Psy](#) » permet la prise en charge de jusqu'à 12 séances de soutien psychologique par l'Assurance Maladie. Plus d'informations sur [le site de l'Assurance Maladie](#).

Les centres de PMI

Les centres de PMI (cf. Fiche 1), dans leur mission d'accompagnement post-natal peuvent intervenir sur le repérage et l'accompagnement des troubles psychiques.

➡ Pour connaître les centres PMI franciliens les plus proches, consultez [Service-Public.fr](#)

Les Unités Mère-Enfant (Sur orientation du service de psychiatrie)

Les unités mère-bébé sont des unités qui accueillent des mères dont la santé psychique risque de fragiliser les premiers liens avec l'enfant et potentiellement compromettre son développement psychoaffectif.

Elles proposent un accueil à temps partiel ou une hospitalisation à temps plein en prenant en charge de façon conjointe la mère et l'enfant, notamment lorsque les mères présentent une dépression périnatale ou une pathologie psychiatrique. Ces unités ont pour objectif d'assurer le bien-être du nourrisson, d'éviter la séparation avec la mère se trouvant en souffrance psychique, d'assurer les soins à la mère, de soutenir l'attention du bébé et aux liens qui les unissent et de proposer un point de coordination et de ressources pour les familles et les intervenant·e·s médicosociaux·ales.

Les unités proposent aussi un accueil thérapeutique pour les familles, plus particulièrement pour les pères et les fratries. Certaines unités, périnatalité et addictions, sont spécialisées dans la prise en charge de femmes enceintes ou venant d'accoucher présentant des troubles de l'usage de substances.

➡ [Carte des unités mères-enfants.](#)

Outils et ressources :

L'Association Maman Blues :

L'Association Maman Blues apporte un soutien aux personnes rencontrant des **difficultés psychiques ou des inquiétudes liées à la grossesse et au post partum**. Sur le site sont notamment disponibles un forum d'échange, une carte des référentes locales de l'association pour bénéficier d'un accompagnement mais également des outils et ressources. Des groupes de parole sont aussi proposés par l'Association.

➡ [Consulter le site de l'Association Maman Blues.](#)

Questionnaire pour évaluer le bien-être émotionnel

Le site des 1000 Premiers jours a mis en place un questionnaire pour évaluer le bien-être émotionnel des parents et futurs parents : [via ce lien.](#)

L'Association Groupement Educatif service Maison Orientation Information Soutien Ecoute (AGE MOISE)

L'association propose une écoute et un soutien aux personnes à Paris ayant des difficultés avec la grossesse ou le fait de devenir parent au 01 45 77 75 51.

Le Psycom

Le Psycom, site d'information sur la santé mentale, propose [une brochure Santé Mentale, Grossesse et Parentalité](#). Cette brochure contient notamment des adresses utiles.

Santé BD

Santé BD propose des documents de sensibilisation à la santé, sous forme de Bande Dessinée, et notamment sur la santé mentale.

➡ [Retrouver les fiches Santé BD sur la santé mentale](#).

L'Association Mady

L'Association Mady accompagne les parents et futur parent·es vivant avec une maladie chronique quelles qu'elles soient, physique ou psychique. L'association propose des groupes de parole, une écoute, un échange de pratique et contribue également à visibiliser la question de la parentalité avec une maladie.

➡ [Consulter le site de l'Association Mady](#).

Groupes de parole des Mères-bébés et groupes des Pères en exil

L'association Traces organise des groupes de parole mères-bébés et des groupes pour des pères réfugiés statutaires ou en attente d'une décision de l'Ofpra. Ces groupes de parole sont conçus comme des lieux de soin avec comme objectif d'offrir un espace où la parole puisse être entendue et respectée. Les participant·es du groupe parlent tous·tes la même langue.

Groupe mères /bébés : Ce groupe est constitué autour de l'expérience de la grossesse et de l'accouchement, parfois douloureuse et solitaire.

Groupe des pères : Les aider à élaborer la perte de leur place et aux blessures narcissiques réactualisées dans l'exil, qui mettent à mal les liens familiaux, particulièrement au sein du couple.

➡ [En savoir plus](#)

Le Guide d'Aide à l'Action sur la Santé Mentale d'Emmaüs Solidarité

La Mission Santé d'Emmaüs Solidarité a réalisé un Guide d'Aide à l'Action "Santé Mentale : Définitions, Dispositifs, Acteurs" sur le territoire de Paris et d'Ile-de-France. Ce guide a une vocation première interne, aussi le contact de la Mission Santé est réservé aux structures d'Emmaüs Solidarité, mais il a été partagé pour servir au plus grand nombre.

Ce guide présente les enjeux de l'accompagnement de la santé mentale des personnes accueillies et/ou accompagnées dans le secteur de la lutte contre les exclusions ainsi que des ressources. Il n'est pas spécifique à la période des 1000 1ers jours.

➡ [Télécharger le guide](#)

Fiche Ressources Santé Mentale des Personnes Migrantes

L'a Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a publié en 2024 une "Fiche Ressources Santé Mentale des Personnes Migrantes". Elle présente les ressources en santé mentale généralistes et spécifiques pour un public exilé. Elle n'est pas dédiée à la période des 1000 1ers jours.

➡ [Télécharger la Fiche Ressources](#)



Fiche 7 - Mobilisation des Familles et Posture Professionnelle

Eléments de contexte :

La **mobilisation des familles** les plus vulnérables constitue l'un des enjeux majeurs du travail de terrain. Si on observe de plus en plus d'initiatives et de projets menés autour de la prévention précoce et de l'accompagnement à la parentalité, la difficulté demeure d'amener les parents à participer aux actions proposées. Les obstacles ne relèvent pas seulement de contraintes pratiques comme les horaires ou la charge familiale : ils sont aussi d'ordre psychique et sociologique. Beaucoup de parents ne se sentent pas directement concernés par les sujets abordés — développement de l'enfant, langage, écrans — car ils n'en perçoivent pas toujours l'utilité pour leur quotidien. Ces thématiques peuvent paraître abstraites, voire éloignées de leur réalité. Une première piste de réflexion pour permettre la mobilisation des familles est d'opter activement pour « **l'aller-vers** ». Cette démarche suppose de dépasser la logique traditionnelle de la « libre adhésion » en allant à la rencontre des familles, les informer, leur présenter les actions parfois plusieurs fois, etc. En parallèle, peut être menée une démarche de participation en demandant aux familles qui souhaitent exprimer leurs besoins.

Une deuxième piste de réflexion est de s'interroger plus précisément sur la **posture professionnelle** adoptée lorsqu'on souhaite parler de ces sujets avec les familles. L'objectif est de partager des informations avec les familles sans adopter une attitude descendante ou qui pourrait être perçue comme conflictuelle avec les parents mais bien en respectant leur parole et leurs idées. Il est important de pouvoir entendre les désaccords et les points de vue divers pour ouvrir un véritable espace d'échange. C'est par l'ouverture de cet espace que les discours des professionnelles seront également plus audibles et amèneront les familles à se questionner sur leurs pratiques.

▲ **Attention** : Il est important de garder à l'esprit qu'il n'est pas toujours possible de faire adhérer toutes les familles. L'enjeu n'est pas d'imposer un modèle ou de stigmatiser les pratiques familiales, mais de favoriser un dialogue respectueux et constructif.

Pour vous aider à aborder des sujets avec les familles, vous pouvez vous appuyer sur la méthode de communication **VISA** théorisée par la Docteure Laure Marchand-Lucas et utilisée dans le milieu médical :

V = Valorisation :

La valorisation consiste à reconnaître et mettre en avant les **compétences, les efforts et la valeur de la personne que l'on accompagne**. L'objectif est de pouvoir créer un climat de sécurité et de confiance. Sans cette reconnaissance, il est impossible de construire une relation de travail constructive, surtout avec des personnes fragilisées ou souvent dévalorisées par leurs expériences de vie. La valorisation, c'est dire implicitement : « Tu es capable, tu as déjà des ressources. »

I = Information :

Informé, c'est **partager des connaissances** pour permettre aux personnes **d'accroître leurs compétences** (c'est ce qu'on appelle la littératie en santé). L'objectif est d'accompagner la montée en compétences. Valoriser, c'est essentiel, mais insuffisant s'il n'est pas apporté d'éléments concrets. Partager de l'information, ce n'est pas imposer un savoir, c'est donner des outils pour que la personne puisse comprendre et agir.

S = Suggestion :

La suggestion, c'est **l'art de proposer sans imposer**. L'objectif est d'éviter l'injonction et de favoriser l'autonomie. On ne donne pas d'ordres : on propose des pistes, des alternatives, des idées à tester. Cette posture permet de désamorcer la peur d'être dans le jugement ou la contrainte, en restant dans le respect du rythme et du choix des familles.

A = Authenticité :

L'authenticité invite les professionnel·le·s à être **sincères** et **transparentes** sur leur posture. L'objectif est de rendre la relation **moins asymétrique**. Cela passe par expliquer d'où viennent les informations partagées (référentiels, sources, formations) ; dire pourquoi on fait ce métier, ce qu'on y met de sens et parfois, partager un peu de soi. Par exemple, mentionner ses enfants lorsqu'on parle de sujets liés à l'éducation peut être un moyen de créer du lien avec la personne accompagnée.

➡ Si vous souhaitez travailler la posture à adopter avec les familles accompagnées l'association **Papoto** propose **des formations à destination des professionnel·le·s.**

Remerciements à :

- L'ensemble des membres du Groupe de Travail "1000 1ers jours" de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France pour leurs apports et relectures ;
- L'ensemble des équipes des associations que nous avons sollicitées dans le cadre du travail d'entretiens ;
- Isabelle Médou-Marère pour son soutien et son engagement sur ce projet ;
- Emma Deslandes, pour l'élaboration du présent document et la conception graphique ;
- Clotilde Hoppe pour le suivi du projet, les apports au présent document et la conception graphique ;
- Jeanne Domin et Céleste Bréhier Muscinesi pour leur aide dans la conduite et la retranscription des entretiens.

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France (FAS IdF) est un réseau qui rassemble 188 associations franciliennes et 530 structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité.

La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

La Fédération représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés. La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire.

Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'État, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations mais également dans le champ des addictions.

www.federationsolidarite.org/regions/ile-de-france/

Contact :

Clotilde Hoppe,

Chargée de Missions "Santé", "Asile, Réfugié·e·s, Droit des étranger·e·s"

clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org

01 43 15 13 93